



La Ville de L'Île-Dorval est une municipalité située dans le lac St-Louis dans la région de Montréal. La municipalité dessert une population saisonnière dans un environnement de villégiature. Elle offre les services municipaux usuels, de même qu'un service de traversier pour passagers reliant L'Île-Dorval à la terre ferme (Dorval).

### **CAPITAINE (60T, 12 passagers et moins)**

La Ville de L'Île-Dorval est à la recherche d'un candidat pour le poste de capitaine du traversier (moins de 60T, 12 passagers et moins). Possibilité de permanence à court terme.

#### **PRINCIPALES TÂCHES OU RESPONSABILITÉS**

- Piloter le traversier entre L'Île-Dorval et Dorval selon l'horaire prévu et sur une base saisonnière (du mois de mai à la fin d'octobre);
- Assurer le paiement des droits de passage sur le traversier ;
- Assister les passagers dans leurs déplacements, embarquements et débarquements, incluant le transport et la livraison de bagages et de colis légers par voiturette ;
- Assurer l'entretien du traversier, des débarcadères et des quais ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes requises.

#### **FORMATION ET EXPÉRIENCE**

##### **Scolarité minimum exigée :**

- Posséder un brevet de capitaine (moins de 60T, 12 passagers et moins)
- Diplôme d'études secondaires
- Répondre aux exigences de Transport Canada
- Détenir un certificat médical conforme.

##### **Autres exigences :**

- Posséder un permis de conduire
- Posséder une carte de santé et sécurité.

#### **COMMENT POSTULER**

- Courrier électronique : [info@liledorvalisland.ca](mailto:info@liledorvalisland.ca)
- Poste : C.P. 53061, Comptoir postal Dorval, Dorval, H9S 5W4

La Ville de L'Île-Dorval offre un milieu de travail stimulant ainsi qu'une gamme de bénéfices et une rémunération très concurrentielle. Possibilité de permanence à court terme après une période de probation. La municipalité remercie tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes sélectionnées feront l'objet d'un suivi.

Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte. La Ville de L'Île-Dorval souscrit au principe d'équité en emploi.